

Téledéclaration des redevances
des agences de l'eau
LE SERVICE EN LIGNE

téledéclaration
2013

Téledéclarez en 3 clics les redevances

versées aux agences de l'eau



Pour accéder directement au site de télédéclaration :
<http://teleservices.lesagencesdeleau.fr>

ou à partir du site :
www.lesagencesdeleau.fr



1

INSCRIPTION

Identifiez-vous

- **Identifiez-vous**, en tapant :

votre identifiant
 votre mot de passe

Ces informations vous sont fournies dans le courrier que vous venez de recevoir.

- **Validez**, vous accédez à votre page personnalisée.

2

DECLARATION

Saisissez vos déclarations en ligne

Rubrique "Mes formulaires" :

- Vos formulaires sont listés par établissement. **1**
- Chaque formulaire est accompagné d'une notice explicative facilitant le remplissage de votre déclaration. **2**
- Une version imprimable est également disponible. **3**
- Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre (vos) déclaration(s) en ligne. **4**



La liste des formulaires à renseigner



Une page "déclaration"

Une déclaration à remplir

■ A gauche, un curseur vous permet de connaître à quelle étape de votre déclaration vous vous trouvez. **5**

■ ATTENTION : **Après chaque étape, n'oubliez pas de sauvegarder.** Cela vous permettra de sauvegarder les informations déjà saisies. Très utile si vous remplissez votre déclaration en plusieurs fois. **6**

■ En fin de déclaration, vous avez la possibilité de joindre des fichiers complémentaires (word, excel, pdf, xml).

3

VALIDATION

Validez et signez votre déclaration

La signature électronique

The image displays two screenshots of the 'Portail de télédéclaration des Agences de l'Eau' interface. The left screenshot shows the 'Formulaire général industrie' with a warning message: 'Indépendance pour l'industrie de l'Eau d'origine non domestique. Redevance pour les rejets de l'industrie de collecte.' Below this, there is a section for 'Mise à jour de vos données' and a 'Valider' button. The right screenshot shows the 'Formulaire signé avec succès' with a list of documents to be attached: 'Procédure', 'Mandat de formalisation', 'Type de formalisation', 'Date de dépôt', 'Période (inter)', 'Déclaration de l'Etat', 'Signature de l'exploitant', and 'Signature de l'établissement concerné'. A 'Valider' button is also visible.

■ Après vérification des informations saisies, **validez et signez votre déclaration.**

■ **Un accusé de réception de votre déclaration est généré ;** vous avez la possibilité de l'imprimer pour le conserver. Il vous sera également communiqué par courriel.



Après traitement de votre déclaration, l'agence de l'eau émettra la redevance que vous aurez à verser.

POUR PLUS D'INFOS :

- un numéro vert à votre disposition



 **N°Vert 0 805 56 12 56**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- auprès de votre interlocuteur habituel à l'agence de l'eau



 LES
**AGENCES
DE L'EAU**

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE